

DE24.046

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE****SERVICE D'AIDE et D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE  
GRILLE TARIFAIRES REPAS A DOMICILE 2025***Autorisation - approbation*

Considérant la délibération n°DE24.188 prise par le Conseil Municipal et la délibération n° DE24.044 prise par le Conseil d'Administration du CCAS portant sur le transfert de l'activité de portage de repas à domicile de la Ville au CCAS.

L'activité de portage de repas à domicile fait l'objet d'une facturation adressée aux bénéficiaires sur la base du nombre de repas livrés mensuellement. A ce titre, le service facturation-régie du CCAS éditera pour le compte du SAAD une facturation mensuelle aux bénéficiaires pour laquelle il convient de définir la grille tarifaire.

Dans ce cadre, il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'inscrire cette activité en garantissant une continuité dans la politique tarifaire auparavant appliquée par la Ville.

Il est donc proposé d'assurer une facturation du service suivant la grille tarifaire du service de portage de repas à domicile géré par le SAAD du CCAS d'Armentières de la manière suivante :

**TABLEAU**

REPAS A DOMICILE	2025
ARMENTIEROIS NON IMPOSABLES	7,78€
ARMENTIEROIS IMPOSABLES	9,83€

Le Conseil d'administration :

- Adopte la grille tarifaire ci-dessus ;
- Autorise l'application de ces tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
- Autorise l'inscription des recettes sur le budget annexe SAAD.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

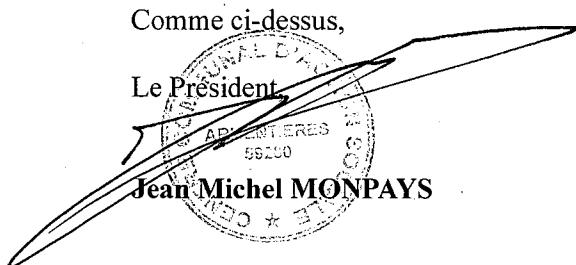
Ainsi fait et délibéré

Pour expédition conforme,

Comme ci-dessus,

Le Président

Jean Michel MONPAYS





## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARMENTIÈRES

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 décembre 2024  
Convocation du 29 novembre 2024  
Administrateurs en exercice : 16  
Administrateurs présents : 9

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale d'Armentières se sont réunis en salle mutualisée au CCAS - 57 rue Paul Bert à Armentières, sous la présidence de Monsieur Jean Michel MONPAYS, Président de l'établissement.

**PRÉSENTS** : Mme COBBAERT, Mme CASIER, Mme LORIDAN, M. BEHAGHEL, M. CHIEUX, M. VANNESTE, Mme LUCAS, M. VANGAEVEREN, M. TISON

**EXCUSÉS** : M. HAESEBROECK, Mme LATOUR, Mme NAEYE, Mme LEROY, Mme PLAZANET, M. MEHEZ,

**ABSENTS** : M. AIT ELHAJ